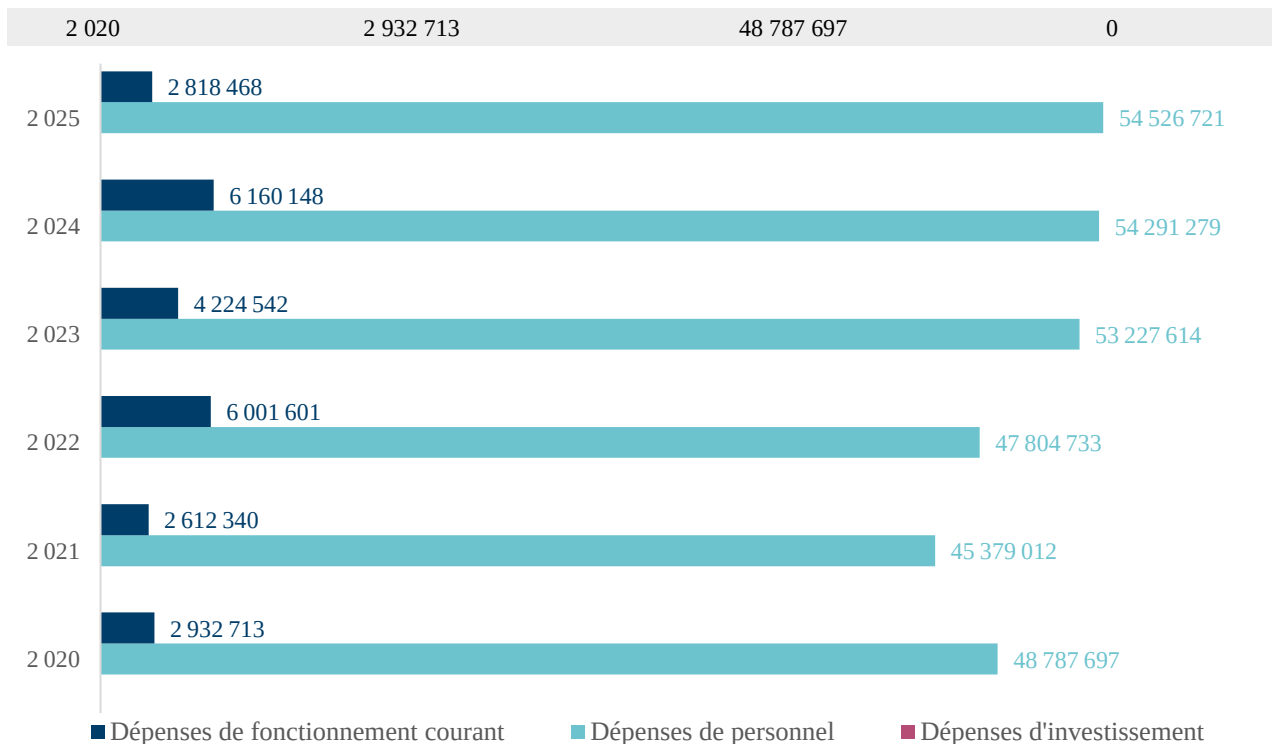




Moyens humains - état des effectifs payés (au 31 décembre 2025)

		A - équivalent	B - équivalent	C - équivalent	D - équivalent	Total effectif	Part en %
TT	Titulaire FPT	1	2			3	50%
STA	Stagiaire FPT					0	0%
ANT	Agent non titulaire	2				2	33%
ANFA	Agent non fonctionnaire de l'administration	1				1	17%
Total effectif		4	2			6	100%
Part en %		67%	33%			100%	

3.4.49 Direction du travail (TRAV)

Identité visuelle	
Adresse géographique du siège	Immeuble PAPINEAU, 3ème étage – Rue Tepano Jaussen, Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 308 – 98713 Papeete
Téléphone	40 50 80 00
Courriel	direction.travail@administration.gov.pf
Site internet	www.directiondutravail.gov.pf
Page Facebook	www.facebook.com/DtravPF/
Horaires d'ouverture	Lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 ; Vendredi de 7h30 à 14h30
Directrice	Madame Loetitia HIU

Cadre réglementaire

Création

- Arrêté n° 2385 CM du 23 décembre 2010 portant création et organisation de la direction du travail

Organisation – nomination chef de service

- Arrêté n° 1487 CM du 31 août 2023 portant nomination de Mme Loetitia HIU en qualité de chef du service de la direction du travail

Modifications réglementaires en matière d'organisation intervenues en 2025

- Arrêté n° 834 CM du 20 juin 2025 modifiant l'arrêté n° 2385 CM du 23 décembre 2010 portant création et organisation de la direction du travail

Les principales modifications intervenues sont les suivantes :

- Nomination de l'adjoint au directeur par note de service et non plus par le Président ;
- Réorganisation de l'échelon déconcentré par la création de la cellule de lutte contre le travail illégal et le retrait de la cellule conseil de la section d'intervention en entreprise pour en faire une cellule à part entière.

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle (MFT).

Présentation générale et attributions

La Direction du travail (TRAV) participe à l'élaboration des politiques publiques du travail de la Polynésie française.

Elle élabore, coordonne, anime, met en œuvre, contrôle et évalue les activités concourant à la réalisation des objectifs de la politique du travail.

Elle a pour mission :

- D'élaborer les règles relatives au droit du travail en Polynésie française ;
- De contrôler le respect de la réglementation du travail ;
- D'informer et de conseiller les employeurs et les salariés, ainsi que leurs organisations, aux fins de respecter la réglementation du travail ;
- De promouvoir et de contrôler la prévention des risques professionnels ;
- D'assister les employeurs et les salariés pour les demandes de règlement amiable de différend individuel du travail ;
- D'assurer la promotion du dialogue social et de participer à la résolution des conflits collectifs de travail.

Elle est appelée à proposer des évolutions de la réglementation du travail, afin de remédier aux déficiences et abus constatés.

Elle répond aux besoins d'information en matière de travail et de relations sociales des autorités de la Polynésie française.

Elle accompagne la coopération effective avec les autres services, institutions ou organisations, y compris les partenaires sociaux, exerçant des activités dans le champ de la politique du travail.

Actions mises en place en matière de modernisation en 2025

Actions de transformation et de simplification pour l'Usager, pour les agents de l'entité, pour l'organisation :

- Dématérialisation des Déclaration annuelle d'emploi de travailleurs handicapés (DAETH) ;
- Simplification du code du travail (suppression de certaines informations ou avis de l'IT) ;
- Communication renforcée sur la page Facebook de la Direction du travail ;
- Logiciel métier : en cours.

Les outils de communication animés :

Media externe	Adresse
Site internet	www.service-public.pf/trav
Facebook	www.facebook.com/DtravPF/
Autres	www.tiarama.gov.pf

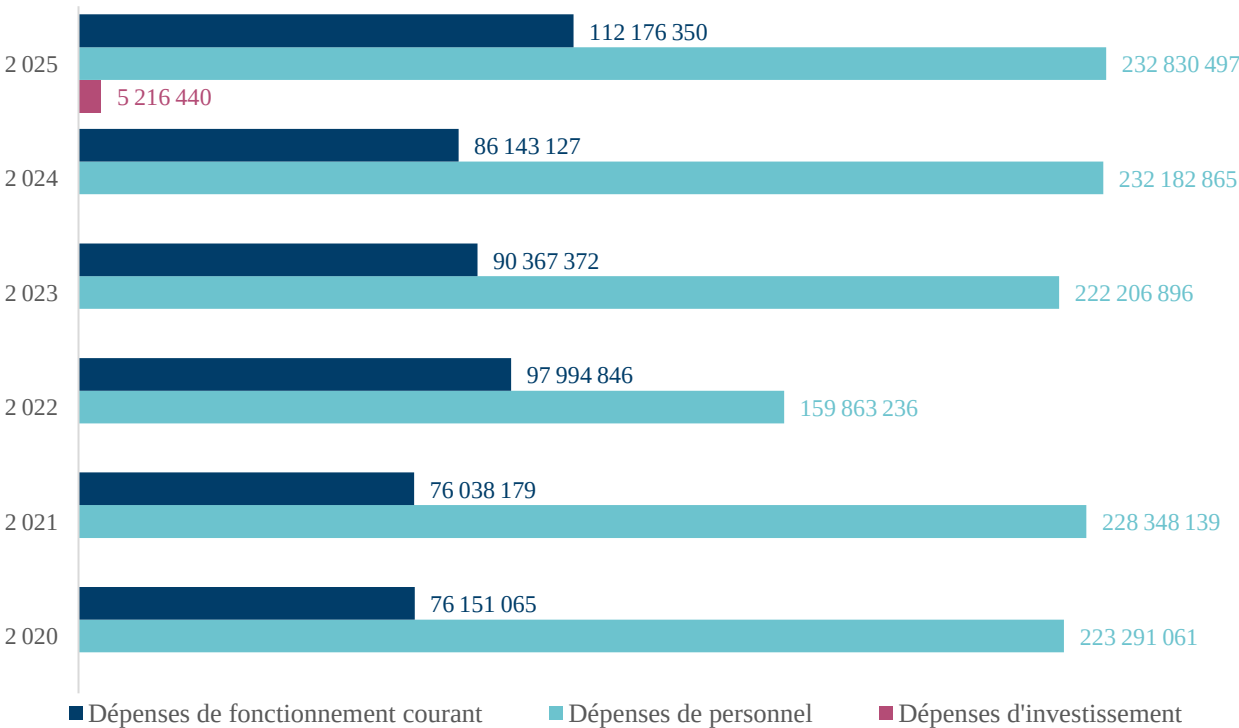
En termes de démarches dématérialisées :

- Au travers de mes-demarches.gov.pf :

Liste des démarches dématérialisées et des applications	% démarches dématérialisées	Nombre de dossiers traités en 2025
Transmission des documents relatifs aux élections professionnelles	6,67 %	19
Transmission des DAETH	32,43 %	119

Moyens financiers - évolution pluriannuelle des dépenses mandatées (2020 à 2025)

	Dépenses de fonctionnement courant	Dépenses de personnel	Dépenses d'investissement
2 025	112 176 350	232 830 497	5 216 440
2 024	86 143 127	232 182 865	0
2 023	90 367 372	222 206 896	0
2 022	97 994 846	159 863 236	0
2 021	76 038 179	228 348 139	0
2 020	76 151 065	223 291 061	0



Moyens humains - état des effectifs payés (au 31 décembre 2025)

		A - équivalent	B - équivalent	C - équivalent	D - équivalent	Total effectif	Part en %
TT	Titulaire FPT	10	10	1	1	22	71%
STA	Stagiaire FPT				1	1	3%
ANT	Agent non titulaire	1		1		2	6%
ANFA	Agent non fonctionnaire de l'administration	1	5			6	19%
Total effectif		12	15	2	2	31	100%
Part en %		39%	48%	6%	6%	100%	

3.5 Commissions et comités

Les commissions et comités constituent des instances de concertation, de consultation, de coordination et de décision participant à la mise en œuvre des politiques publiques dans leurs domaines respectifs de compétence.

Institués par des dispositions législatives ou réglementaires, ces instances réunissent les entités administratives concernées autour des politiques publiques relevant de leur champ de compétence, afin d'en assurer le suivi, la concertation ou la prise de décision.

Sur la base des informations recueillies auprès des services administratifs du Pays, le tableau ci-après recense exclusivement les commissions et comités qui se sont effectivement réunis au cours de l'année 2025. Les instances n'ayant tenu aucune réunion au cours de l'exercice n'y figurent pas.

Ainsi, 165 commissions et comités se sont réunis au cours de l'année 2025, représentant un total de 552 réunions.

Commissions & Comités réunis au cours de l'année 2025	165
Réunions	552

Domaine de compétence	Service administratif	Intitulé de l'instance : Commission / Comité	Cadre législatif - réglementaire	Nombre de réunions tenues en 2025
Santé	ARASS	Commission d'agrément des Accueillants familiaux relative à l'accueil de mineurs ou de jeunes majeurs	Loi du pays n° 2009-16 du 6 octobre 2009	2
Santé	ARASS	Commission d'agrément des Accueillants familiaux relative à l'accueil d'adultes, adultes handicapés ou de personnes âgées en situation de vulnérabilité	Loi du pays n° 2009-16 du 6 octobre 2010	1
Santé	ARASS	Commission de régulation (exercice de la pharmacie)	Délibération n° 88-153 AT du 20 octobre 1988 relative à certaines dispositions concernant l'exercice de la pharmacie Arrêté n° 2647 CM du 25 novembre 2019 portant composition de la commission de régulation	1
Santé	ARASS	Conseil Sanitaire et social polynésien (CSSP) Section sanitaire	Délibération n°2018-92/APF du 15/11/2018 portant création du Conseil sanitaire et social polynésien Arrêté n° 276 Cm du 27 février 2019 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil sanitaire et social polynésien	4
Santé	ARASS	Conseil Sanitaire et social polynésien (CSSP) Section sociale	Délibération n°2018-92/APF du 15/11/2018 portant création du Conseil sanitaire et social polynésien Arrêté n° 276 Cm du 27 février 2019 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil sanitaire et social polynésien	1
Santé	ARASS	Commission d'organisation sanitaire	Loi du pays n° 2020-4 du 16 janvier 2020 relative à l'organisation sanitaire de la Polynésie française Arrêté n° 873 CM du 26 juin 2020 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission d'organisation sanitaire (COS)	1
Santé	ARASS	Commission de régulation des conventionnements (Chirurgiens-dentistes)	Délibération n° 99-87APF du 20 mai 1999	1